

Réf: Dossier 476814

Avis de constitution

SOCIETE « AGC Génie Civil »

Siège ABIDJAN COCODY Angré 8ème tranche non
loin du pont Soro, Lot 400, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/01/2026, et enregistrés le 14/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGC Génie Civil »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE et à l'ETRANGER :

- Travaux Topographiques (lever de détails, Implantation, etc....)

- Dossier Technique

- Bornage

- Identification des bornes

- Rattachement Altimétriques et

Planimétriques

- Aménagement Foncier

- Lotissement

- Rénovation de bâtiment

- Travaux Hydrographiques (Sondage bathymétrique monofaisceau et multifaisceau, Installation de marégraphe)

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée-

-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY Angré 8ème tranche non loin du pont Soro, Lot 400, Ilot 28

Dirigeant(s) M ADOUKO GNANGBA CELESTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00748 du 20/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03821/GTCA/RC/2026 du 20/01/2026

